

Santé/Mise en place du Réseau hospitalier du Gabon Un relais pour désengorger les CHU



Le ministre de la Santé, Léon Nzouba, échangeant avec les responsables d'établissements sanitaires.



Vue partielle des participants.

Anita J. TSOUMBA
Libreville/Gabon

LE ministre de la Santé publique et de la Population, Léon Nzouba, a échangé, hier, avec les responsables des structures hospitalières publiques de Libreville, Akanda et Owendo. Objet de la rencontre : discuter de la mise en place d'un Réseau hospitalier visant à désengorger le trop-plein de malades dans les Centres hospitaliers universitaires (CHU) au profit des autres hôpitaux de seconde catégorie (égypto-gabonais, sino-gabonais, Nzeng-Ayong, Melen), d'une part. Et, la nécessité de sensibiliser les populations à la disponibilité et la capacité des structures se-

condaires à recevoir les malades pour atteindre cet objectif, d'autre part. En effet, en pleine évolution, le secteur santé au Gabon est confronté à des difficultés de tous ordres, imputables aussi bien aux manquements, à l'organisation des services sanitaires, qu'à l'"auto-flagellation" des populations qui préfèrent se rendre dans les hôpitaux de première catégorie (CHU), plutôt que dans des centres médicaux, parfois plus proches et où la prise en charge est tout aussi disponible. Les raisons évoquées pour justifier cet état de fait sont nombreuses, quand bien même les conséquences sont multiples : surpopulation dans les hôpitaux, décès des patients, orientation dans des

structures sanitaires non conformes, etc. C'est donc pour pallier ces insuffisances que responsables et techniciens des structures sanitaires publiques du Gabon ont envisagé, il y a près de trois ans, la mise en place d'un Réseau hospitalier national, dans l'optique de soigner la maison Santé, via un travail de relais mobile entre les différents hôpitaux. « On gagnerait avec ce travail en réseau entre toutes les spécialités. Par exemple, si quelqu'un a une fracture, si Libreville est complètement saturé, il peut être transféré à Owendo. Il faut que vos collaborateurs sachent passer la main car, c'est en passant la main qu'on sera plus efficace », a recommandé Léon Nzouba.

Pour ce faire, le ministre de la Santé a invité l'ensemble des personnels à « enterrer leurs ego, afin que cette initiative porte des fruits, conformément à la vision du chef de l'État. » **MESURE EXCEPTIONNELLE*** Notons que la concrétisation du projet du Réseau hospitalier entre les structures sanitaires publiques n'était, jusque-là, pas allée au-delà de l'idée de proposition, du fait de l'insuffisance et du vieillissement des personnels dans les hôpitaux, l'absence d'un numéro vert pour les urgences, l'immobilité, c'est-à-dire l'absence d'ambulances médicalisées et les personnels disponibles pour le transfert d'urgence. Le retard accusé quant à l'ouverture de l'hôpital mère-enfant (Jeanne

Ebori), n'est pas en reste. Autre goulot, le refus des patients d'aller vers les structures sanitaires de seconde catégorie, au profit des centres spécialisés. La prise en charge des parturientes notamment, à l'origine de la surpopulation des femmes dans la maternité de l'ancien hôpital général de Libreville, et de nombreuses critiques sur la prise en charge des femmes en travail que l'on rencontre dans les couloirs du CHUL. Aussi, à situation exceptionnelle, les hommes en blouse blanche ont demandé au membre du gouvernement une mesure toute aussi exceptionnelle : l'ouverture de la maternité de Jeanne-Ebori. Une situation des plus urgentes d'autant que le Gabon

connaît, depuis le mois de janvier, un pic en termes de naissances avec 2 077 cas entre janvier et mars 2017, contre 1 467 en 2016 sur la même période. « Les gens ont tendance à penser qu'il n'y a que le CHUL qui est la structure appropriée pour recevoir les femmes qui accouchent. Or, le CHUL a un nombre défini de lits et il ne peut par conséquent pas en créer d'autres pour prendre en charge les personnes en trop. Il est donc nécessaire que les patientes soient orientées ou évacuées vers les autres structures de proximité, comme les hôpitaux égypto-gabonais, sino-gabonais, etc. », a relevé, pour sa part, le directeur général du CHUL, Dr Éric Baye.

Qualité des structures sanitaires

Haro sur les cabinets médicaux hors normes

R.H.A
Libreville/Gabon

LA scène d'horreur dans une clinique privée du quartier Venez-Voir, rapportée dans nos colonnes (lire L'Union du 06 avril 2017) n'a laissé personne indifférent. Un bébé aurait été découvert sans ses bras. S'agissait-il d'une mutilation ou d'une simple malformation congénitale ? La réponse jaillira certainement de l'enquête policière ouverte à cet effet. Autour de cette question centrale, d'autres mériteraient d'être posées : s'il s'agit d'une malformation congénitale, comment se fait-il que les échographies exigées durant toute la grossesse n'aient rien révélé ? Surtout quand on sait que l'échographie du cinquième mois de grossesse dite morphologique permet de déce-



Des cabinets d'accouchement pullulent dans la capitale, comme ici à Nkembo...



... à Cocotiers...



..... et à Avéa, dans le deuxième arrondissement de Libreville.

ler certaines anomalies du fœtus durant la gestation. Une situation qui devrait ramener à la surface la question des structures sanitaires privées "parasites" ne répondant pas aux normes. Particulièrement sur la qualité des soins dispensés dans ces entités qui pullulent dans notre capitale. « Ma sœur a récemment donné la vie à une petite fille dans un cabinet d'accouchement qui, visible-

ment, ne répondait pas aux normes. Il n'y avait pas de couveuse, ni d'ambulance. Tard dans la nuit, il nous était difficile de trouver un taxi pour nous rendre dans une vraie structure hospitalière », dénonce dame Mba, une des victimes de ces structures "pirates". Aucun quartier de la capitale n'est épargné par l'existence de ces cabinets qui se distinguent par une absence d'équi-

pements à même d'offrir un traitement optimal aux patients qui s'y rendent et dont les diagnostics des praticiens sont souvent douteux. Le grief fait à ces structures ne date pas d'aujourd'hui. Mais, pourtant elles continuent, au fil des ans, à pousser dans nos quartiers, on ne sait par quel tour de magie ! Le temps n'est-il pas venu pour les autorités compétentes, notamment l'inspection générale de la Santé, de remettre de l'ordre dans tout ce bazar ? Une opération d'envergure avait été initiée, dans ce sens, il y a quelques années. Où en sommes-nous ? Que s'est-il passé pour qu'on puisse encore revenir à des situations telles que celle vécue à Venez-Voir ? C'est, à nouveau, une sonnette d'alarme dont devraient tenir compte nos autorités sanitaires.